Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 3 (1988)

Heft: 8

Rubrik: Umschau = Tour d'horizon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ausstellungen
Expositions

Vom Reisen in alter Zeit

Ausstellung Stiftsbibliothek St. Gallen
29. November 1988 - 30. April 1989

Handschriften und Drucke aus dem 8. bis 17. Jahrhundert

Geöffnet: 9 - 12 Uhr und 14 - 16 Uhr
November 2. - 5.; 29. - 30.
Dezember - April
Weitere Auskünfte:
Telefon Nr. 071 22 57 19

Umschau
Tour d'horizon

Quelques réflexions après la Deuxième Conférence européenne des bibliothèques médicales

Zusammenfassung

Gedanken zur 2. Europäischen Konferenz für medizinische Bibliotheken, die vom 2. - 6. November in Bologna stattgefunden hatte mit persönlichen Anmerkungen einer Konferenzteilnehmerin (von 500 Teilnehmern): Diese 2. Konferenz der European Association for Health Information and Libraries (EAHIL / AEIBS) hat eine eindrückliche Zahl von Sessionen mit 95 Vorträgen, teils in Plenarsitzungen und teils in vier Parallel-Sitzungen, sowie am 2. November mehrere Weiterbildungskurse, geboten. Ebenfalls konnten an einer Poster-Ausstellung/Session einige Bibliotheken und Bibliotheksgruppen eigene Arbeiten und Dienstleistungen vorstellen. Zusätzlich haben Datenbankhersteller, Hosts, Zeitschriften-Agenten und Verleger an Ausstellungsständen ihre Produkte, z.T. mittels Demonstrationen, vorgestellt.

Einige Hauptthemen der Konferenz waren u.a. die Zusammenarbeit der med. Bibliotheken Europas, resp. der EG (= *Plan d'action pour les bibliothèques de la CCE)*, moderne Technologien, wie CD-ROM, ADONIS, und Bibliothekswissenschaften.

Die Autorin schliesst ihre Betrachtungen indem sie festhält, dass der Informationsspezialist, resp. Bibliothekar, die immer wichtiger werdende Rolle des Vermittlers zwischen den neuen Medien und den Bibliotheksbenützern übernehmen und ausbauen muss. Sie zieht den Schluss, dass die Verbindung der schweizerischen Bibliothekare/Bibliotheken zur EAHIL, deren Arbeiten ein wichtiges Forum bilden, weiter gefestigt werden müsse.

Bologna, 2 - 6 novembre 1988

Ces quelques remarques ne constituent pas un compte-rendu du congrès; leur but est de faire état des points qui m'ont particulièrement frappée. Les actes officiels du congrès paraîtront (comme ce fut le cas pour le premier congrès) dans quelques mois.

Quant à la forme...

Cette deuxième conférence de la jeune Association européenne pour l'information et les bibliothèques de santé (AEIBS) était organisée de la même manière que la première de son nom, qui avait eu lieu en novembre 1986 à Bruxelles. C'est dire qu'il y avait un nombre impressionnant de conférences, casées soit dans des sessions plénières, soit dans des sessions parallèles. En plus, des cours de formation continue étaient offerts le mercredi 2 novembre, et un grand nombre d'exposants offraient des démonstrations de tel ou tel système ou produit. Une contribution plus modeste, mais tout aussi intéressante, consistait en l'exposition de posters: des panneaux, souvent confectionnés de manière artisanale, présentant certains projets régionaux ou locaux, mais où on pouvait se faire expliquer le système tranquillement.

Les conférences parallèles obligeaient souvent à un choix crucial, du fait qu'il y en avait toujours quatre simultanément. J'aurais souhaité (peut-être sera-ce possible une autre année? d'autres personnes m'ont confirmé que cette formule leur conviendrait) que les thèmes soient nettement

séparés et qu'un même thème soit traité du matin au soir dans une même salle. L'organisation de son propre programme pendant le congrès serait ainsi facilitée.

Une autre remarque consiste à relever la qualité souvent inégale des conférences: je comprends qu'il doit être extrêmement difficile de juger sur abstract le contenu de telle ou telle contribution: peut-être serait-il plus rationnel de fixer certains thèmes et de solliciter des contributions précises?

L'horaire était tellement dense qu'il ne restait en général pas beaucoup de temps pour ouvrir le débat et répondre aux questions des participants. Serait-il possible d'annoncer bien avant le congrès certains thèmes et de solliciter des spécialistes afin de participer à des tables rondes, tout en permettant aux congressistes d'assister et de poser des questions? Ou l'obligation de traduction exclut-elle totalement une telle formule?

Ces quelques remarques ne m'empêchent pas de relever le très grand sérieux et la compétence avec lesquelles les organisateurs ont préparé le congrès: pour permettre à 500 personnes d'assister avec profit, dans de très bonnes conditions techniques, à autant de manifestations, il faut un travail énorme: que les organisateurs soient vivement félicités!

Quant au fond...

En ce qui concerne la Suisse et les bibliothèques médicales, j'ai ressenti très fortement les deux problèmes suivants:

1) La Suisse ne fait pas partie de la CEE: dans quelle mesure peut-elle et doit-elle participer aux projets qui commencent à se concrétiser au plan européen? Je renvoie à ce sujet à l'extrait du plan d'action de la CEE concernant les bibliothèques paru dans la Newsletter de l'Association de septembre 1988.

Autant je pense que le "totalitarisme biblitohéconomique" (entendez par là un seul système imposé partout) est à éviter au profit de l'initiative locale qui est plus dynamique et mieux adaptée aux exigences locales, autant il me paraît hautement souhaitable de pouvoir communiquer entre pays et systèmes: je pense d'une part à des développements techniques (OSI: Open System Interconnection, accès "intelligents") permettant de naviguer entre systèmes, et d'autre part à des accords, des "chartes" de collaboration.

J'estime qu'il serait extrêmement regrettable que la Suisse "manque le train" dans un domaine où la collaboration entre pays est par la force des choses bien engagée, et où on veut établir des modalités et des structures plus cohérentes.

Nous ne pouvons certainement pas avoir une attitude totalement différente de celle qu'aura la Suisse sur le plan général vis-à-vis de la CEE. Comment s'y prendre? Qui déléguer? un observateur? un interlocuteur?

2) Plus préoccuppante me semble l'absence actuellement très marquée d'organisme national suisse dans le domaine des bibliothèques scientifiques. Je pense ici aux bibliothèques universitaires et scientifiques de notre pays, dont certaines ont automatisé leur catalogue et d'autres secteurs (mais de loin pas toujours avec le même logiciel) alors que d'autres en sont encore très loin. Dans d'autres pays, centralisés, tout ne va pas pour le mieux, loin de là!, mais des directives sont données (ou vont l'être) pour coordonner les travaux. Chez nous, il faudra résoudre déjà au niveau suisse ce qu'on s'apprête à harmoniser au niveau européen...

Prenons l'exemple du catalogue collectif: on s'apprête au plan européen à relier, pour interrogation dans un premier temps, les catalogues collectifs nationaux (monographies et périodiques). Dans quelle mesure la Suisse pourrait-elle participer à ce projet? Elle possède un catalogue collectif des périodiques (le RP) dont l'automatisation est en cours: tous les titres vivant après 1945 se trouvant dans environ 700 bibliothèques scientifiques suisses y figurent actuellement aux deux tiers. La saisie en sera achevée en été 1989. Mais à qui appartient ce catalogue? A la Bibliothèque nationale? A l'Association des bibliothécaires suisses? Aux bibliothèques participantes? A tous ensemble? Qui donc a qualité pour prendre une décision? Il est à mon avis urgent de clarifier la situation juridique avant de prendre le moindre engagement.

En ce qui concerne le catalogue collectif des monographies, la situation juridique n'est pas plus claire que celle du RP. Mais ce qui est préoccupant, c'est que l'automatisation n'en est encore qu'à l'état d'ébauche: il y a régulièrement des groupes de travail qui se créent et qui étudient la

question en publiant leurs conclusions dans des rapports, mais rien de concret ne se passe. De plus, la gestion du catalogue est confiée à la Bibliothèque nationale, qui comme chacun le sait doit faire face actuellement à des départs à la retraite de plusieurs responsables. De plus, le mandat et le rôle de la Bibliothèque nationale font actuellement l'objet d'une étude, si bien qu'on ne peut pas s'attendre à une décision avant un laps de temps que j'évalue à un à deux ans (à moins de décision d'urgence venant de tout en haut).

Perspectives technologiques

un conférencier a défendu (entre autres) les deux points de vue suivants:

- grâce à l'aide de l'informatique, le bureau (l'office au sens large du terme) sans papier peut exister: il paraît qu'il en a vue deux! Personnellement, travaillant depuis plusieurs années en collaboration avec des bibliothèques informatisées, je trouve qu'on n'a jamais utilisé autant de papier que depuis l'introduction de l'automatisation: on peut juxtaposer sous ses yeux plusieurs pages papier simultanément, on peut les consulter partout, les découper. Alors, je reste sceptique...

- la consultation en ligne primera, de par son actualité, toujours sur des produits "output". L'exemple qui devait de manière frappante prouver cette affirmation était "on ne mettra jamais les prévisions météorologiques sur un CD-ROM". Et si on pouvait prévoir la météo deux ans à l'avance?

On nous affirmait également que pour des questions de taille des fichiers, le CD-ROM ne pourra pas concurrencer le "online". Mais nous avons assisté à une telle miniaturisation dans le domaine informatique que tous les rêves nous semblent permis...

Ce que je veux dire par là, c'est que l'administrateur d'information (par exemple le bibliothécaire) doit faire confiance au technicien pour savoir dans quelle voie s'engager. Or, je n'ai pas trouvé à Bologne de ligne qui semblerait se dégager avec force dans le domaine concerné.

CD-ROM

C'est bien sûr le produit du moment, que beaucoup de fournisseurs développent.

J'ai retenu le Catalogue collectif national français des périodiques (CCN), sorti quelques jours avant le congrès, avec 450'000 références correspondant à 180'000 périodiques. Le produit est intéressant, mais le langage d'interrogation et les possibilités d'accès doivent encore être développés pour qu'il soit utilisable rapidement par le professionnel.

Le projet ADONIS nous a été présenté, avec les conclusions (après quelques mois d'utilisation expérimentale) de deux bibliothèques. Il s'agit d'éviter la manipulation des fascicules imprimés pour la confection d'articles photocopiés grâce à la publication sur CD-ROM hebdomadaire d'un certain nombre de périodiques. L'article à photocopier est recherché sur le disque et directement photocopié sur une machine spéciale. La parution hebdomadaire des disques est nécessaire pour suivre la parution de ces mêmes titres sous forme imprimée, mais nécessite impérativement un "juke-box" pour éviter la manipulation des disques (lancement sur le marché imminent).

Le rôle du professionnel de l'information

Le rôle que doit jouer le professionnel de l'information (le bibliothécaire, pour simplifier) devient de plus en plus important avec l'augmentation vertigineuse des informations produites. C'est à lui de mettre en relation l'information et son utilisateur, en guidant ce dernier à travers la forêt de données disponibles - et en suscitant selon la demande des utilisateurs la production des données. Un congrès tel que celui de Bologne permet également de voir à quel point ce rôle intermédiaire est indispensable.

Conclusion

L'Association européenne pour l'information et les bibliothèques de santé a été créée à l'instigation de la CEE et de l'OMS, avec l'aide enthousiaste d'un certain nombre de personnes des différents pays européens. D'emblée, elle a rencontré un très vif succès auprès des bibliothèques concernées. La Suisse y compte plusieurs membres, institutionnels ou privés (dont l'ASSM). Elle doit à mon avis continuer à renforcer ses liens avec l'AEIBS dont les travaux constituent un forum important, selon un statut qui reste encore à définir. On ne peut pas, à long terme, compter uniquement sur l'engagement personnel (aussi louable soit-il)

de personnes déjà lourdement mises à contribution par leurs tâches professionnelles courantes sans leur en donner le mandat officiel.

Gina Reymond
rédactrice du RPM: Répertoire des périodiques biomédicaux dans les bibliothèques de Suisse

Commission des communautés européennes - DG XIII

Plan d'action pour les bibliothèques de la CCE

Par sa Résolution du 27 septembre 1985, le Conseil des Ministres des Affaires Culturelles de la Communauté Européenne demandait à la CCE de lui proposer un plan d'action pour la promotion des bibliothèques et l'interconnexion de leurs catalogues informatisés.

Depuis lors, la DG XIII de la CCE procéda à diverses études sur les bibliothèques (la préservation des documets, l'économie des bibliothèques, les nouvelles technologies dans les bibliothèques, etc.), prit de nombreux contacts dans le monde des bibliothèques et organisa en février 1987 une audition des représentants des Etats membres.

Le 28 juillet 1988, la DG XIII a diffusé son projet de plan d'action et sollicité pour fin octobre/début novembre 1988 les avis des organismes compétents, y compris celui de notre Association Européenne pour l'Information et les Bibliothèques de Santé. Nous en publions ci-dessous le résumé communiqué par la DG XIII. Le texte intégral peut être obtenu directement de Mme A. Iljon, Project Leader, CCE-DG XIII-B, Bat. J. Monnet, Plateau du Kirchberg, L-2920 Luxembourg, tél. (352) 4301.2923.

Un "Forum" de responsables de bibliothèques des 12 Etats membres devrait avoir lieu d'ici 6 mois concernant ce plan d'action de la CCE pour les bibliothèques, lequel sera présenté en 1989 pour décision au conseil des Ministres.

Il est clair que ce plan et les études déjà réalisées constituent un élément neuf capital pour les bibliothèques en Europe et qu'après décision des institutions européennes il deviendra un élément déterminant de leur avenir. On en prendra donc connaissance avec attention pour formuler nos remarques et suggestions dès que possible et au plus tard lors de notre Seconde Conférence Européennes des Bibliothèques Médicales de novembre prochain à Bologne.

Résumé du premier projet pour discussion d'un plan d'action pour les bibliothèques de la communauté européenne

1. Introduction et objectifs

Un bref préambule définit le contexte en l'illustrant à l'aide de quelques macrostatistiques clés. Sont ensuite énoncés les objectifs qu'il convient d'assigner à un tel plan d'action, à la lumière des principales orientations définies par la Résolution du conseil des Ministres responsables des Affaires Culturelles du 27 septembre 1985 (Résoloution concernant la collaboration entre bibliothèques dans le domaine de l'informatique, J.O. no C 271/1, 23.10.1985).

D'une manière générale, le plan d'action devrait promouvoir:

- la disponibilité et l'accessibilité de services modernes de bibliothèques dans l'ensemble de la Communauté, en tenant compte des disparités géographiques existant en matière d'accès aux bibliothèques;

- une pénétration plus rapide mais ordonnée et rentabilisée des nouvelles technologies de l'information dans les bibliothèques;

- la normalisation, en raison de ses conséquences pratiques et de son impact économique;

- l'harmonisation et la convergence des politiques nationales en matière de bibliothèques.

La meilleure approche pour atteindre ces objectifs et le rôle de la Commission sont examinés à la lumière des conclusions de l'audition sur les bibliothèques dans la Communauté européenne organisée en février 1987. Toute action menée au niveau communautaire doit être souple, axée sur des problèmes précis, avoir des effets tangibles à court et à moyen terme et maximiser les chances de retombées positives. Elle doit, en outre, avoir un effet de démonstration et un impact communautaire, améliorer les services existants sans en accroître le coût, voire en réduisant celui-ci, et permettre aux pays disposant de services de bibliothèques moins bien développés (en

particulier en ce qui concerne l'automatisation) de les améliorer.

La Commission doit donc se concentrer sur la mise en place d'un cadre permettant de développer la coopération européenne de concert avec les politiques nationales, régionales ou même locales dans le domaine des bibliothèques et jouer un rôle de catalyseur en menant des actions de "mise en condition" propres à favoriser une telle coopération.

2. Champ d'application du plan proposé

La Commission considère que le plan d'action doit permettre de progresser dans 4 secteurs clés qui soulèvent un éventail très large de problèmes interconnectes:

a) disponibilité de catalogues/bibliographies sur support informatique comme ressources de base pour les échanges internationaux;

b) possibilité d'interconnecter des systèmes automatisés de bibliothèques;

c) amélioration de l'accès aux documents détenus par les bibliothèques européennes par l'amélioration des mécanismes de prêts entre bibliothèques;

d) modernisation des compétences du personnel des bibliothèques.

Une gamme de types d'activités pouvant s'inscrire dans ce cadre sont décrits. Celles-ci vont, entre autres, du développement et de tests de normes de communication (en particulier pour les applications du modèle OSI dans le domaine des bibliothèques), de projets pilotes/démonstration, d'essais sur le terrain, de prototypes, etc., en passant par l'évaluation de la faisabilité de certains fichiers spéciaux, à la mise au point de lignes directrices, méthodes, normes ou règles pour les bibliothèques et au soutien des initiatives prises dans ce domaine au niveau international (par exemple UNIMARC, CIP).

3. Lignes d'action et déroulement

Pour mettre en place un tel cadre, une approche modulaire s'articulant autour de cinq lignes d'action et basée sur une formule de partage des coûts est recommandée. Le niveau de financement pourrait varier de 25 à 100 % en finction de la ligne d'action et du type de projet, le budget global suggéré pour l'ensemble du plan d'action étant de l'ordre de 30 à 35 MECU.

Ces cinq lignes d'action répondent à la nécessité de maintenir un équilibre entre les besoins et les priorités des pays qui disposent de services de bibliothèques moins développés (en particulier du point de vue de l'automatisation des bibliothèques) et ceux qui sont plus avancés dans ce domaine.

Les cinq lignes d'action proposées sont les suivantes:

1) Projets concernant les données primaires des bibliothèques, principalement dans le domaine des bibliographies nationales et des catalogues collectifs informatisés, mais également dans celui de la conversion rétrospective de catalogues de collections importantes au plan international;

2) Projets destinés à facilité l'interconnexion internationale des systèmes;

3) Projets destinés à stimuler la fourniture de services nouveaux à l'aide des technologies nouvelles de l'information;

4) Projets visant à encourager le développement et la production de produits, services et outils (éventuellement à l'état de prototypes) commercialement viables à l'usage spécifique des bibliothèques;

5) Projets visant à stimuler les échanges d'expériences et la diffusion des connaissances entre les responsables des bibliothèques dans les Etats membres.

Pour chaque ligne d'action, le contexte est décrit dans les grandes lignes, les objectifs et l'orientation spécifiques sont clarifiés, des exemples des domaines à couvrir sont fournis et des mécanismes de mise en oeuvre sont proposés. Ces derniers incluent les organismes susceptibles de bénéficier d'un soutien et les considérations budgetaires à prendre en compte dans l'allocation des crédits aux projets.

Déroulemment

Il est prévu de mettre le plan en oeuvre sur une période de cinq ans en menant de front, dès le début, les travaux relevant des cinq lignes d'action, lesquelles sont considérées comme également prioritaires.

EDV im Archiv

Die Archivarengruppe "EDV im Archiv" traf sich am 3. November 1988 zu einer weiteren Aussprache im Stadtarchiv Zürich.

Vorerst orientierte man sich gegenseitig über den Stand der Arbeiten in den einzelnen Archiven: Das Staatsarchiv Basel-Stadt konnte einen Projektauftrag an das Amt für Informatik realisieren; im Grobkonzept sollen auch Probleme der "vertikalen Integration", d.h. die Kontakte zwischen Aktenbildner und Archiv, Pflege der Geschäftskontrollen und Registraturpläne analysiert werden. - Mehrere Realisierungsfortschritte kann das Bundesarchiv verzeichnen: Die Recherche- und Beständekartei (BAK) ist eingeführt, kurz vor der Einführung steht die Kontrolle des Benützerverkehrs, in der Phase Programmierung befinden sich die Erweiterung des Recherche-Systems, die Brücke BAK-Kompetenzenkartei, die systematische Beständeübersicht, umabar2 (Archivierung maschinenlesbarer Daten, Pilotprojekt mit dem Bundesamt für Statistik).

Eine erfreuliche Zusammenarbeit scheint sich unter den kleineren Archiven anzubahnen, wo das vom Staatsarchiv Appenzell-Ausserrhoden realisierte Konzept Schule macht. Sowohl im Stadtarchiv Chur wie im Stadtarchiv St. Gallen (Planungsphase) soll das Programm noch verfeinert werden (Verbesserung der Durchlässigkeit Textverarbeitung-Datenbank). In allen Archiven steht die Erstellung von Findmitteln im Vordergrund. - Im Staatsarchiv Zürich ist die Konzeptphase abgeschlossen. Es wird zur Zeit ein Pflichtenheft für die Evaluation des Systems erstellt. Die Vorstellungen gehen in Richtung eines mittleren Systems mit eigenem Rechner. Besondere Aufmerksamkeit will man der Abklärung des Erfassungsaufwandes schenken. - Das System im Staatsarchiv Zug läuft wie geplant. Der Aufbau eines Kommunikationsnetzes mit den Departementssekretariaten soll unter der Kontrolle des StA erfolgen. - Das Archiv des IKRK in Genf besteht seit 1863. Es umfasst im wesentlichen zwei Archivkörper: Das Generalarchiv (mit einer Registratur seit 1950) und dem Archiv des Suchdienstes (40 Mio Fichen).

Der EDV-Einsatz (mit hauseigenem Thesaurus) ist geplant in den Bereichen Beschlüsse der Entscheidungsinstanzen und der Dokumentation der internationalen Rechtsmittel (Genfer Konventionen, Publikationen des IKRK). Im Archiv sollen primär Aktenverzeichnisse erstellt werden. Eine Erfassungsmaske ist in Ausarbeitung - Im Staatsarchiv des Kantons Aargau steht ein Informatikkonzept als Grundlage für die Einführung der EDV zur Verfügung. U.a. ist die Erstellung von Registern zu den Protokollen des Grossen Rates und des Regierungsrates geplant.

Ganz im Zentrum der Tagung stand die Demonstration der *EDV-Lösung des Stadtarchives Zürich ("Züri StAr")*. Seit Juni 1987 sind folgende Systemkomponenten in Betrieb: Archivverwaltungssystem mit Datenbank inkl. Thesaurus (Software BASIS), ein Office System (Software von WANG) und die Adressverwaltung (WANG). Im Bereich Archiv ist die EDV im Einsatz für die Bestände-Verwaltung, sachliche Erschliessung, Abfrage und die Lagerbewirtschaftung. Da die Bestände des Stadtarchivs im allgemeinen ungenügend erschlossen sind, konnte der Einsatz der EDV breit angelegt werden. Bisher sind 1200 Bestände (in erster Linie Protokollserien und Aktenbestände sowie alle Spezialarchive) erfasst worden. Endziel ist die maschinenlesbare Erschliessung des Gesamtbestandes des Stadtarchivs.

Von 1986 bis Juni 1988 wurden für Konzept, Ausarbeitung eines Pflichtenheftes und Evaluation insgesamt etwa 275 Arbeitstage aufgewendet. Die Kosten belaufen sich bis Ende 1988 auf insgesamt Fr. 559'000.-; im Finanzrichtplan sind bis 1993 weitere 1,57 Mio Fr. vorgesehen (Ausbau des Speichers, Ablösung der Hardware usw.).

Beispielhaft ist die Dokumentation ("Züri StAr System-Mitteilungen"), wo der neueste Stand der Arbeiten laufend nachgeführt wird. Ein aktualisiertes Handbuch erleichtert den Benutzern den Gebrauch der Datenbank.

Die Teilnehmer konnten sich an der anschliessenden Demonstration von der Funktionstüchtigkeit des Systems überzeugen. Auffallend war die rasche Verfügbarkeit gesuchter Daten; für die Ausarbeitung des Thesaurus wurde der "Musterregistraturplan für die politischen Gemeinden des Kantons Zürich" beigezogen. Zur Zeit enthält der Thesaurus etwa 2500 Begriffe.

Silvio Bucher

Übersicht über die EDV-Anwendungen im schweizerischen Archivwesen

Im November 1988 ist eine Übersicht über die EDV-Anwendungen in Schweizerischen Archiven erstellt worden, die im Dezember in bescheidener Form publiziert wird.
Interessenten wenden sich bitte an das Stadtarchiv Zürich, wo die Übersicht laufend nachgeführt wird und von wo aus auch der Versand erfolgt. (Adresse: Neumarkt 4, 8001 Zürich)

Fritz Lendenmann

International directory of municipal archives

(members of ICA/SMA)

Im Dezember 1988 wird eine Sammlung von Kurzprofilen der 120 Mitgliedsarchive der Sektion Kommunalarchive des Internationalen Archivrates veröffentlicht. Dieses Verzeichnis versteht sich als Ergänzung zum jüngst erschienen "International Directory of Archives" (Zeitschrift Archivum, Band XXXIII) des Internationalen Archivrates.

Interessenten wenden sich an den Unterzeichneten (Adresse: Stadtarchiv Zürich, Neumarkt 4, 8001 Zürich).

Fritz Lendenmann

Maschinelle Übersetzungssysteme

Die 1987 in Hakone/Japan abgehaltene Konferenz "Machine Translation Summit" war ein erster Schritt, um Anwender, Experten in Forschung und Entwicklung und Entscheidungsträger für Politik und Wirtschaft zusammenzuführen. Der ab 1992 geöffnete Binnenmarkt innerhalb der Europäischen Gemeinschaften wird zwar die Handelsbarrieren abschaffen, die Sprachbarrieren bleiben jedoch bestehen. Um diese überwinden zu helfen, wird 1989 in Europa eine Folgekonferenz über maschinelle Übersetzungssysteme **"MT SUMMIT II"** abgehalten. Die Konferenz findet vom **16. - 18. August 1989 im Hotel Bayerischer Hof in München** statt.
Erste Vorbereitungen laufen bereits und folgende Vortragsreihen sind geplant:

1. MT Systeme in der Anwendung
2. MT Systeme in der Entwicklung
3. Neue Wege für MT Systeme

Drei Podiumsdiskussionen über praktische Erfahrungen mit MT Systemen über MT Systeme aus Regierungssicht und neue Wege für MT Systeme werden die Vortragsreihen ergänzen.
Eine Ausstellung von MT Systemen, wird die Konferenz begleiten.
Weitere Informationen erhalten Sie über:
MT SUMMIT II / Sekretariat
zHd. Frau H. Strohl-Goebel
Deutsche Gesellschaft für Dokumentation e.V. (DGD)
Westendstrasse 19, D-6000 Frankfurt/Main 1

Neuerung im Bereich der Buchrücken-Schilder

Wenn heute im Buchdruck das Setzen von einzelnen Buchstaben der Vergangenheit angehört, so werden die einzelnen Schilder für die Buchrückenbeschriftung (Schwarzdrucktitel) heute weitgehend noch im "Bleisatz" gedruckt.

Ursprünglich waren diese Schwarzdrucktitel eine Alternative für die schönen Goldtitel und sollten preisgünstiger ausfallen.
Bei der Goldprägung werden die speziellen Buchstaben ebenfalls von Hand gesetzt und fast ausnahmslos, vor allem bei Bibliotheksbänden, mit der Prägepresse direkt auf den Deckenrücken geprägt.

Man kann sich leicht ausrechnen, dass die Schwarzdrucktitel bei ähnlichem Herstellungsvorgang, heute nicht preisgünstiger sein können als Goldtitel. Zumal die Buchstaben von der Druckerschwärze zusätzlich gereinigt und der Schild noch zugeschnitten und aufgeklebt werden muss. Die Tatsache, dass viele Buchbinder die Schilder auswärts drukken lassen müssen, führt zu einer Verteuerung der Schilder.

Oft verlangen Kunden einen Schwarzdrucktitel im Glauben, die Goldtitel seien zu teuer. Auch einige Bibliotheken gingen schon früher dazu über die Titelschilder selber herzustellen, wobei oft ein zweckmässiges aber nicht unbedingt befriedigendes Beschriftungssystem gewählt wurde.
Anderseits sind sich Bibliotheken oft nicht bewusst, dass die Schwarzdrucktitel, je nach Schild- und Buchgrösse, meistens einen Viertel der Bindekosten ausmachen können.
Ein Rückenschild mit 3 Zeilen/Wörter, ohne Linien, wird nach Buchbindertarif mit Fr. 21.50 berechnet.

Neues System für Schwarzdrucktitel

Angeregt durch die oben geschilderte Situation und entsprechenden Wünschen einiger Bibliotheken, aber auch ausgerichtet auf die Druckmöglichkeiten dieser Zeit, hat die Buchbinderei L. Hollenstein sich bemüht, die genannten Probleme einer Lösung zuzuführen. Das Ziel war von Anfang an ein qualitativ hochstehendes Endprodukt, das sich nicht wesentlich vom bisherigen Titel unterscheidet. Mit dem Laserdruckverfahren ist dies gut gelungen; die Titel sind äusserst sauber, konturenscharf, sowie widerstandsfähig gegen Einwirkungen während des Gebrauchs der Bücher. Schild und Schrift sind von der Vorderseite her: wasserfest, licht- und dokumentenecht, reib- und scheuerbeständig. Beim Lesen von Büchern liegen die Buchrücken und somit zuvorderst der Schild nach unten auf den Tischen und Pulten. Jede Schmutzansammlung kann später mit Radiergummi oder feucht entfernt werden, ohne Oberfläche und Schrift zu beschädigen.
Nach diesem System werden die Schilder schon seit zwei Jahren in der Landesbibliothek sowie der PTT-Bibliothek in Bern erprobt. Die Neuheit besteht darin, dass die Herstellung über einen kostspieligen Laserdrucker geschieht und die Schriftqualität inzwischen ausgereift ist.
Ausserdem werden in der Apparateindustrie seit Jahren Hinweisschildchen nach dem gleichen Prinzip hergestellt.

Zur Zeit werden zwei Schriftarten: Eine Grotesk-Helvetica und eine Antiqua angeboten. Davon sind je 5 Varianten möglich: Normal, fett, kursiv, fett-kursiv, italic. Beide Schriften und Varianten sind in 6 Punktgrössen wählbar, nämlich von 10 - 30 Punkt.

Bestellung der Schilder

Mit folgenden Angaben können die Rückentitel bestellt werden:
- Buchsignatur (= Code)
- Titel
- Band- und Jahrzahl
- Rückenbreite für dünnere Bände oder Längstitel
- ev. Schriftart
- ev. Papierfarbe des Schildes

Für Periodika werden alle diese Angaben im Computer gespeichert. Im Folgejahr genügen für neue Schildjahrgänge die Angaben von:
- Buchsignatur und
- gewünschte Band-/Jahrzahl

Noch einfacher ist es, im Folgejahr alle jährlichen Titel frühzeitig gesamthaft zu bestellen, ohne Angabe von Signatur und Zahländerung. Die Bibliothek erhält so alle laufenden Schilder mit nachgeführter Band- und Jahrzahl. Jeder Schild wird doppelt geliefert und mit Angabe der Signatur ausserhalb der nutzbaren Schildfläche.
Als Beitrag zur dekorativen Einbandgestaltung werden die Titel auf farbigem Papier angeboten. Dezente Farben wie: beige, grünlich, hellblau usw. sind erhältlich und werden ebenfalls unaufgefordert geliefert.

Preis

Die Preisgestaltung wird sich in der Anlaufphase ergeben. Der Endpreis für Schildbeschaffung, ausschneiden und aufkleben, soll im Durchschnitt noch ein Drittel der bisherigen Schwarzdruckschildkosten betragen.
Dies würde bedeuten, dass der Endpreis für Bibliotheksbände um ca. 10 % und mehr gesenkt wird, ohne dass die Qualität des Handeinbandes verändert würde!
Neu wird sein, dass jeder Schild gleich teuer zu stehen kommt, ob er 1,2, oder mehrere Zeilen aufweist. Mehrere gleiche Titel sind günstiger als ein einzelner.
Dank dieser Neuerung erhält auch der bewährte Goldtitel seine Stellung im Preisverhältnis zum gedruckten Papierschild zurück.

Referenzen

Erfahrungen mit dem Titelsystem seit zwei Jahren (neu aber mit ausgereiftem Schriftbild dank Laserdrucker):
- Schweizerische Landesbibliothek Bern
- PTT-Bibliothek Bern

Kontaktadresse, Beratung

HOZO, Hollenstein Buchbinderei
Bernstr. 176, 3052 Zollikofen
Tel. 031 57 71 57

Libros para Nicaragua

Die sandinistische Regierung bemüht sich auf breitester Basis, Stabilität und Fortschritt in das von Intervention und Wirtschaftsboykott betroffene Land zu bringen. Im kulturellen Bereich zeigt die Alphabetisierungskampagne erste Erfolge: Das Interesse an Lektüre und Literatur wächst, und die Zahl der öffentlichen Bibliotheken ist seit der Revolution von 9 auf 43 gestiegen. Das Bücherangebot jedoch ist knapp und veraltet. 1986 betrug das Gesamtbudget für die Bibliotheken in Nicaragua 500 $. Mit einem derart kleinen Budget kann keine Bibliothek wachsen: Es fehlt nicht nur an Büchern, es fehlt an allem: vom Klebeband bis zum Papier, von Kopiergeräten für Katalogkarten bis zu den nötigen Räumlichkeiten.

Wir, die Gruppe "**Bücher für Nicaragua**", interessierte und engagierte BibliothekarInnen, Mitglieder des VPOD, haben bereits die Bibliotheksfachschule der Mittelamerikanischen Universität von Managua unterstützt, indem wir uns an den Kosten für die Beschaffung eines Stromgenerators beteiligten, weil die Schule durch Stromrationierung abends kein Licht mehr hatte. Ein weiteres Projekt umfasst nun ein neues Schulgebäude für die 1980 gegründete Bibliotheksfachschule, wo ca. 250 angehende Bibliothekare studieren. Die 5jährige Ausbildung erfolgt in Abendkursen, da die meisten Studierenden berufstätig sind. Die Raumverhältnisse der Schule sind äusserst knapp und einschränkend: In einem einzigen kleinen Raum sind sowohl das Sekretariat der Bibliotheksschule, wie auch das Lehrerzimmer und die Dokumentationsstelle untergebracht.

Das Projekt sieht vor, ein weiteres Gebäude zu errichten mit je einem Raum für
- **das Sekretariat**, wo die Studierenden eingeschrieben und betreut und die administrativen Arbeiten erledigt werden können;
- **das Lehrerzimmer**, wo die Kurse vorbereitet, praktische Arbeiten erledigt und Sitzungen abgehalten werden können;
- **die Dokumentationsstelle**, wo die Studierenden ihre Fachbücher lesen, ihre Seminarien vorbereiten und ihre Diplomarbeiten schreiben können.

Mit einem Betrag von 15'000 $ kann das neue Gebäude errichtet werden, da das Land auf dem Universitätsgelände kostenlos zur Verfügung steht, das Material erhältlich und das Bauen in Nicaragua einfach ist.

Jacques Depallens, der zwei Jahre als Leiter der Bibliotheksfachschule und als Ausbildner tätig war, übernimmt die Koordination.

Die Gruppe "**Bücher für Nicaragua**" möchte dieses Projekt unterstützen, denn gut ausgebildete BibliothekarInnen sind eine Voraussetzung für gut erschlossene Bibliotheken.

Für Spenden: Postcheckkonto "Bücher für Nicaragua" 80-37946-2 Zürich

VPOD Gruppe Bibliotheken

Neues von Archiven, Bibliotheken und Dokumentationen
Nouvelles des archives, bibliothèques et centres documentations

Neue Telefon-Nummern der Schaffhauser Archive

Die Schaffhauser Archive sind künftig unter den folgenden neuen Telefon-Nummern erreichbar:

Staatsarchiv Schaffhausen: 053 82 73 68
Stadtarchiv Schaffhausen: 053 27 11 11

H.U. Wipf/F.L.